



Espace famille 2023-2024
RENTÉE SCOLAIRE 2023 - 2024
RESTAURATION - GARDERIE MATIN/SOIR - ÉTUDES - MERCREDIS-LOISIRS

POUR RÉACTUALISER VOTRE DOSSIER, DEUX SOLUTIONS VOUS SONT PROPOSÉES :

1 Prise de rendez-vous sur le site de la Ville www.chateau-thierry.fr à partir du 12 juin 2023.
Rubrique « démarches », cliquer sur « Espace Famille : mes démarches - actualisation de mon dossier Espace Famille (restauration, garderie, mercredis loisirs, études) - je prends rendez-vous »

OU

2 Envoyez un mail à actualisationespacefamille@ville-chateau-thierry.fr en y joignant vos documents uniquement en PDF.

En août faites vos réservations sur votre espace citoyens quelle que soit l'activité de votre choix avant la rentrée scolaire de septembre 2023.

Votre dossier doit être actualisé chaque année !
A défaut, le tarif maximum sera appliqué. Tout dossier incomplet ne sera pas actualisé.

Pièces justificatives à transmettre à l'Espace famille :

- Livret de famille (en cas de séparation fournir le jugement)
- Justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- Carnet de santé ou l'attestation de vaccinations de l'enfant
- Attestation scolaire et extra-scolaire 2022-2023
- Avis d'imposition 2022
- Dernier justificatif des prestations CAF
- Justificatif des revenus (une fiche de paie de chaque parent ou attestation de Pôle emploi)

La rentrée scolaire a lieu le lundi 4 septembre 2023 à 8h30.

Mairie de Château-Thierry
16 Place de l'Hôtel de Ville - 02800 Château-Thierry
03 23 84 87 04 - www.chateau-thierry.fr

Repères :

Horaires d'ouverture de l'Espace famille :

Lundi, mardi matin et mercredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Vendredi : 8h30-12h et 13h30-16h30

Renseignements - Espace famille :

16 Place de l'Hôtel de Ville

Mail : espace-famille@ville-chateau-thierry.fr

Tél. 03 23 84 87 04

A partir du 12 juin 2023, mettez à jour votre dossier à jour pour l'inscription à la restauration scolaires et aux temps périscolaires !

Pour réactualiser votre dossier, deux solutions vous sont proposées :

1. Prise de rendez-vous sur le site de la Ville www.chateau-thierry.fr à partir du 12 juin 2023.

Prendre rendez-vous pour actualiser son dossier

OU

2. Envoyez un mail à actualisationespacefamille@ville-chateau-thierry.fr en y joignant vos documents uniquement en PDF.

En août : faites vos réservations sur votre espace citoyens quelle que soit l'activité de votre choix avant la rentrée scolaire de septembre 2023.

Votre dossier doit être actualisé chaque année !

A défaut, le tarif maximum sera appliqué. Tout dossier incomplet ne sera pas actualisé.

Pièces justificatives à transmettre à l'Espace famille :

- Livret de famille (en cas de séparation fournir le jugement)
- Justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- Carnet de santé ou l'attestation de vaccinations

de l'enfant

- Assurance scolaire et extra-scolaire 2023/2024
- Avis d'imposition 2022
- Dernier justificatif des prestations CAF
- Justificatif des revenus (une fiche de paye de chaque parent ou attestation de Pôle emploi)

La rentrée scolaire a lieu le lundi 4 septembre 2023 à 8h30.

Source URL: <https://www.chateau-thierry.fr/article/espace-famille-2023-2024>